

République Française
Département : AVEYRON
Arrondissement : Millau
Commune de LA BASTIDE PRADINES

Séance du mardi 28 avril 2026

Délibération N° 2026_DE_018

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
11	10	10
Date de la convocation : 23/04/2026		
Pour	Contre	Abstention
9	0	1
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-huit avril deux mille vingt-six, à 19 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du conseil municipal de la mairie), sous la présidence de YVES MALRIC.

Présents : YVES MALRIC, JEAN PIERRE ROMIER, Nadine THIERS-MARQUES, Marie-Claire BOUTONNET, PHILIPPE VALDEYRON, ANGELE BOUSQUET, Rudy AGUILAR, Nicolas CADIO, JULIE CRISTOL épouse FRAISSE, Xavier FRAICHE

Représentés :

Absents et Excusés : MAGALI COMBY

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Nicolas CADIO est nommé à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Délibération sur le budget primitif - LA BASTIDE PRADINES 2026

Le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2026 de la Commune LA BASTIDE PRADINES,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la Commune LA BASTIDE PRADINES pour l'année 2026 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 714 866,52

En dépenses à la somme de : 714 866,52

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

Date de transmission de l'acte: 04/05/2026
Date de réception de l'AR: 04/05/2026
0012-211200225-2026_DE_018-DE
A G E D I

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	229 820,87
012	Charges de personnel, frais assimilés	46 300
023	Virement à la section d'investissement	188 260,92
042	Section à section	1 710
65	Autres charges de gestion courante	42 004,19
66	Charges financières	2 613,65
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		510 709,63

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
002	Résultat de fonctionnement reporté	325 845,22
013	Atténuations de charges	0
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	245
73	Impôts et taxes	15 382
731	Fiscalité locale	31 172
74	Dotations et participations	98 065,41
75	Autres produits de gestion courante	40 000
77	Produits spécifiques	0
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		510 709,63

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
16	Emprunts et dettes assimilées	11 178,47
204	Subventions d'équipement versées	27 931,73
21	Immobilisations corporelles	65 048,69
27	Autres immobilisations financières	100 600,26
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		204 156,85

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
001	Solde d'exécution section investissement	3 976,51
021	Virement de la section de fonctionnement	188 260,92
040	Section à section	2 050
10	Dotations, fonds divers et réserves	9 869,46
16	Emprunts et dettes assimilées	0
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		204 156,89

ADOpte A LA MAJORITE

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Le Maire,
Yves MALRIC



